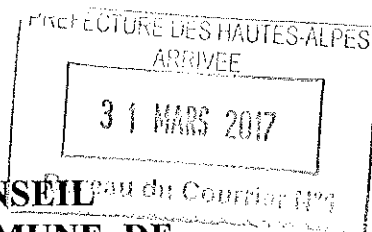


REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**



Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice: 10
Présents : 7

DELIBERATION N° 13 -2017

Séance du lundi 20 mars 2017

L'an deux mille dix sept et le lundi 20 mars 2017, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 7 mars 2017 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, Céline TRUCH

Absent non excusé : Jean-Claude FAURE

Absent excusé : Pierre POUILLARD

Jean-Pierre NOMIUS absent excusé a donné pouvoir à Céline TRUCH

Secrétaire de séance : Joël ROBERT

OBJET : Création de la liaison piétonne entre le village et Coste-Chaude et sécurisation du secteur (VC 6)

Le Maire propose à l'assemblée pour la sécurité et le bien-être des habitants et usagers de la commune la création d'une liaison piétonne entre le village et Coste-Chaude que la VC 6. Actuellement cette voie est en partie interdite à la montée. Il est proposé de l'interdire dans les deux sens à la circulation. Elle ne sera réservée qu' aux piétons.

Deux panneaux seront parallèlement installés sur un tronçon desservant les riverains, permettant uniquement à ces derniers d'accéder à leurs demeures (Panneaux « Sans interdit sauf aux riverains »).

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- Accepte la proposition de son Maire de créer une liaison piétonne entre le Village et Coste-Chaude

- Prévoit la sécurisation du secteur par l'installation de panneaux « sans interdit » sur le tronçon piéton et « sans interdit sauf aux riverains » sur le tronçon desservant des habitations.

Fait et délibéré, le 20 mars 2017


Le Maire
Rémi COSTORIER

The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Valfray. The stamp contains the text "Le Maire" at the top and "Rémi COSTORIER" at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp. The stamp also includes the text "MAIRIE DE VALFRAY" and "Hautes-Alpes" around the perimeter.